***Communiqué de presse***

Marseillle, le 05/04/2022

Depuis plusieurs semaines, les infirmières libérales doivent faire face à une situation sans précédent.

Non, il ne s’agit pas d’une nouvelle crise sanitaire qui a déjà plus que largement éprouvée la profession depuis 2 ans mais bien d’une crise financière, n’ayons pas peur des mots.

La flambée du prix des matières premières et plus particulièrement celui des carburants met en très grande difficulté notre profession.

**Seule profession de santé exerçant plus de 95% de son activité à domicile** les infirmières libérales effectuent plusieurs centaines de kilomètres par semaine. Les conditions difficiles montagnes, campagnes, urbaines, qu’importe le lieu !

Alors comment ne pas s’inquiéter de ce sujet qui va durer et pour lequel aucune réponse n’a été apportée par nos autorités de tutelle.

A-t-on pensé au **non-accès aux soins des plus fragiles et des plus isolés** ?

A-t-on pensé aux contraintes de choix et/ou de **refus de prise en charge des patients par des IDEL** ?

A-t-on pensé à ce qu’était réellement notre activité quotidienne ?

Ce sont **chaque jour plus de 100 000 infirmières qui couvrent le territoire national** et qui permettent un maintien à domicile d’une population fragile, isolée, malade voire en fin de vie. C’est plusieurs dizaines de patients pris en charge chaque jour (7/7 jours, 24h/24) pour une seule infirmière. On ne parle pas de 3 ou 4 déplacements mais de 30 à 40 !!!!

Des solutions ont été proposées aux agriculteurs, aux pêcheurs, aux transporteurs…mais qu’a-t-il été proposé pour notre profession ? RIEN

Les grands discours, les applaudissements à 20H ou les médailles n’ont rien changé au quotidien des IDEL.

**Nous exigeons des réponses rapides concrètes et visibles**. La santé est en danger.

Sans infirmier au domicile, c’est un tsunami d’hospitalisations qui attend les hôpitaux !

Pas quelques centaines de patients supplémentaires mais des dizaines de milliers.

Alors agissez **chers décideurs, agissez de suite.**

Contact Presse :